
Recommandations du groupe d'experts Code de bonne pratique FIM[®]/MIF pour les items D et E

Date 20 février 2019

Auteur Groupe d'experts Code de bonne pratique FIM[®]/MIF

Situation Les recommandations suivantes pour les items D et E ont été élaborées par le groupe d'experts Code de bonne pratique FIM[®]/MIF. Elles font office de code de bonne pratique auxiliaire et explicatif du manuel FIM[®]/MIF (version 5.2) et ont pour objectif de favoriser un relevé national uniforme des données du FIM[®]/MIF.

Recommandation item D et E (Habillage du haut resp. du bas du corps) :

L'action de chercher les vêtements fait partie de l'évaluation de l'item D. Lorsqu'un patient¹ utilise une canne pour se rendre à l'armoire, mais qu'il n'utilise pas ce dispositif d'assistance pour se stabiliser pendant qu'il plonge la main dans l'armoire, il convient de coter 7. Si le patient utilise la canne pour se stabiliser pendant qu'il sort les vêtements, il est coté 6.

Recommandations pour la gestion de prothèses et orthèses :

Lorsqu'un patient a besoin d'une orthèse ou d'une prothèse (et la met en place sans assistance), mais que ces dispositifs d'assistance ne sont pas nécessaires pour habiller le haut ou le bas du corps, il convient de coter 7.

Exemples :

- prothèses esthétiques de bras ou de jambe qui ne sont pas utilisées pendant l'habillage,
- orthèse qui soutient la main entière et bloque tous les doigts (pendant l'habillage, le patient ne peut pas utiliser sa main).

Lorsque le patient met lui-même en place une prothèse ou une orthèse et qu'il l'utilise pour habiller le haut ou le bas du corps, il convient de coter 6.

Exemples :

- prothèse de main ou de bras, utilisée pendant l'habillage pour tenir un vêtement,
- orthèse apposée sur la main permettant au patient de tenir ses vêtements avec cette main,
- prothèse de jambe qui permet au patient de se tenir debout tout en habillant le bas du corps.

¹ Pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée ci-après. Il va de soi qu'elle s'applique aux personnes des deux sexes.



Chaussures avec fermetures Velcro®

Les chaussures munies de fermetures Velcro® ne sont pas considérées comme des orthèses car elles sont disponibles dans le commerce. Par conséquent, un patient qui met des chaussures avec des fermetures Velcro® est coté 7 à l'item E.

Bas de contention

Les bas de contention sont considérés comme des orthèses. Lorsqu'un patient a besoin d'aide pour enfiler des bas de contention à l'item E, il peut être coté 5 au maximum.

Orthèses thoraco-lombo-sacrées (TLSO)

Lorsque le patient a besoin de l'aide d'une personne pour mettre en place une TLSO, il est coté 5. S'il requiert l'aide de 2 personnes, il est coté 1.